Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [10]

Artikel: Vaud

Autor: S.Ch. / Meylan, Cl.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276157

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre D'un canton

Berne francophone

Biennoises au tribunal

Sept jeunes filles de Bienne se sont vu citées devant le président du Tribunal, « coupables » d'avoir boycotté le cours ménager obligatoire. En fait, elles étaient dix à ne pas l'avoir suivi comme l'exige la loi. (Entre seize et vingt ans, toutes les jeunes filles célibataires y sont astreintes). Quatre d'entre elles étaient présentes à l'audience ; elles étaient défendues par Me Catherine Zulauf. L'action de ces jeunes filles est essentiellement féministe. Elles n'ont pas voulu suivre le cours ménager pour manifester leur désapprobation face aux inégalités de traitement entre hommes et femmes. Elles réclament um cours facultatif mixte.

Les récalcitrantes ont d'ailleurs donné de l'ampleur à l'affaire : démonstrations dans la rue, interviews, photos. Le public a pu prendre connaissance de la démarche des gymnasiennes depuis le début.

Qu'on vous dise encore que cent cinquante personnes ont assisté au procès alors qu'une centaine d'autres attendaient impatiemment le dénouement à l'extérieur du palais de justice...

Un juge progressiste

Le président du Tribunal, M. François Rieder, mérite d'être cité. S'il a dû condamner les jeunes filles (Fr. 90.— d'amende et Fr. 100.— de frais à chacune) parce que la loi est ainsi faite, il releva les contradictions qui existent entre l'art. 4 de la Constitution fédérale, qui n'est pas valable pour le service militaire, et l'art. 661, al. 3 du Code civil suisse, qui précise que la femme dirige le ménage, autre inégalité.

Le président Rieder a vivement souhaité une révision de la loi bernoise, abondant dans le sens des revendications des gymnasiennes. Tout cela n'est pas fini. Une nouvelle volée de jeunes étudiantes ont déjà décidé de boycotter le prochain cours ménager... Les mœurs vont plus vite que le législateur !

Commission culturelle féminine

Le GFFD a annoncé par un communiqué que la commission culturelle féminine est désormais officiellement constituée et qu'elle sera reconnue d'intérêt public par le canton de Berne. La commission met une fête sur pied : le 18 octobre, elle présentera des aspects du folklore. Pour ses activités, elle a choisi l'organisation de cours d'artisanat, des expositions, des concerts, des conférences.

Madeleine Barot à Moutier

Le 11 octobre, Madeleine Barot, de Paris, connue pour son esprit ouvert aux problèmes des femmes, sera à Moutier pour une conférence (Foyer, 20 h.30) « Demain : les hommes ET les femmes ? » la conférencière donne de nombreux entretiens à la télévision. Le plus récent s'intitule : « La femme, dernière colonie ». Elle parlera notamment de l'influence du christianisme sur l'évolution de la femme. Avant la conférence, le 11 octobre ves 16 h. 30, un mini-cabaret est organisé avec La Castou et Gérard Kummer à l'Hôtel Suisse. Madeleine Barot y prendra part. Nous pourrons lui poser des questions et partager avec elle un modeste repas avant d'aller entendre l'exposé déjà mentionné.

La journée est inscrite au programme de la Quinzaine culturelle.

ams

Neuchâtel

Les 25 ans des Soroptimistes

Les clubs soroptimistes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, qui comptent une cinquantaine de membres, ont fêté le 25ème anniversaire de leur fondation au Locle les 6 et 7 septembre. Fidèles à leurs objectifs humanitaires et sociaux, les Soroptimistes des Montagnes neuchâteloises ont marqué cette fête par un don en espèces à la commune des Planchettes pour la restauration de son église paroissiale classée monument historique. En outre, les Soroptimistes de La Chaux-de-Fonds décernent chaque année un prix à l'apprentie méritoire qui aura passé avec succès ses examens de fin d'apprentissage dans des conditions difficiles d'existence.

Rappelons à cette occasion que les Soroptimistes comptent plus de 60000 membres avec 2000 clubs dans 52 pays.

Les consommatrices à MODHAC

Infatigables ces consommatrices de la FRC.

Elles ne ratent pas une chance de pouvoir travailler à l'éducation du consommateur et au mieux-être de la collectivité. MODHAC (Mode & Habitation Chaux-de-Fonds) leur en offrit une fois de plus l'occasion.

Il faut le répéter et savoir le concrétiser judicieusement : l'alu usagé demande 95 % de moins d'énergie que l'alu neuf à fabriquer, pour être retraité puis réutilisé. Par conséquent, sa récupération s'impose dans le programme d'économie d'énergie et le consommateur doit prendre ici conscience de son devoir social.

Les visiteurs de l'Exposition MODHAC se sont arrêtés, curieux et interrogateurs, devant le mobile géant qui animait le stand de la FRC, brillait des éclats argentés de mille et un petits objets en alu qui pendaient aux baguettes en fragile équilibre, se dandinaient et s'entrechoquaient. Au centre, bien en vue, une large étiquette disait : « récupérables ». Au pied du mobile, dans une corbeille, un tas d'autres petits objets scintillants, annotés « non récupérables ». Les questions et les explications n'ont pas tari durant les dix journées de l'exposition, sur le procédé permettant de déceler ce qui est alu ou pas, sur la marche à suivre pour collaborer à la récupération. Aussi les consommatrices attendent-elles maintenant de la population qu'elle coopère activement à cette action dont le but final est l'économie d'énergie.

Une Journée neuchâteloise de la Femme

Organisée par le Centre de liaison, cette Journée sera célébrée le samedi 22 novembre à la Cité universitaire de Neuchâtel. Bien qu'ouverte à toutes les femmes, on n'y percevra pas de finance d'entrée. Toutefois, les participantes sont invitées à verser une obole pour couvrir les frais. Un repas sera servi pour le prix de 10 à 12 francs. Un emplacement sera réservé dans le hall d'entrée aux associations présentes qui désirent se faire connaître, en renonçant cependant à y vendre des objets au bénéfice de leur organisation. Le thème à l'étude pour cette Journée : « Femmes battues et enfants maltraités » a été choisi devant l'évidence que l'on est trop peu ou mal renseigné sur les nombreux cas de ce genre et qu'il est nécessaire de mieux intervenir pour y remédier.

Nous souhaitons à cette Journée plein succès.

Jenny Humbert-Droz

Vaud

L'égalité dans la Constitution

Les Vaudois vont bientôt voter l'introduction dans leur Constitution d'un troisième alinéa à l'article 2. Cet article aura la teneur suivante :

« Les Vaudois sont égaux devant la loi. Il n'y a dans le canton de Vaud aucun privilège de lieu, de naissance, de personnes ou de familles. L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à cette égalité. »

On s'est beaucoup battu au Grand Conseil pour savoir s'il fallait mettre « égaux en droits » ou « en droit » ; la gauche optait pour la première formule, persuadée que le pluriel était plus précis, que les discriminations seraient désormais inconstitutionnelles. La majorité du Grand Conseil a choisi le singulier, ainsi que le maintien de la dernière phrase que la gauche voulait supprimer.

S ou pas S, référence à la loi ou pas, il faut maintenant que le peuple admette cette modification de la Constitution et que les femmes, les associations féminines, ensuite, soient attentives et signalent toutes les discriminations. S'il y en a encore dans la loi — le Conseiller d'Etat Leuba l'a promis — elles seront éliminées le plus rapidement possible.

Toujours l'affaire Liva

Hilda Boeglen, selon la Feuille des avis officiels, est citée à comparaître devant le Tribunal correctionnel d'Aigle, le 24 octobre. Elle est accusée d'enlèvement de mineur. Reviendra-t-elle de l'endroit où elle se cache avec son enfant adoptif depuis 2 ans ?

Si vous ne vous souvenez pas de cette très triste histoire, lisez ou relisez « Liva » (paru aux Ed. d'En-Bas, il y a une année).

D'un canton à l'autre

Nos Arabies, à la Maison de la femme

Il n'y a pas qu'une Arabie, il n'y a pas qu'un Arabe bien définissable et interchangeable, il y en a des centaines, c'est ce que nous ont montré l'autre jour Laurence Deonna et Liesl Graz dans une conférence tout à fait passionnante. Dialogue riche, varié, extraordinairement bien documenté et plein d'humour qui nous a fait passer d'Irak en Oman avec Liesl Graz, de Syrie au Yémen avec Laurence Deonna.

C'était une invitation non au voyage, mais à la lecture de leurs livres : « L'Irak au présent » (Edita – Fr. 21.–) et « Femme et reporter » (France-Empire – Fr. 21,60).

Motion intéressante au Grand Conseil

Le député Peters vient de déposer une motion demandant au Conseil d'Etat « d'étudier la possibilité d'instituer des bourses de recyclage pour des personnes ayant interrompu leur activité professionnelle ou leur formation pendant plus de cinq ans pour élever des enfants, pour d'autres raisons familiales ou pour ddes raisons de santé ». Cette motion va être étudiée par une commission. Problème à suivre...

S. Ch.

Le BPW en deuil

Le club BPW, de Lausanne, ainsi que la Fédération suisse, a le chagrin d'annoncer le décès de Mme Betty Flattet, président d'honneur et fondatrice du club de Lausanne, il y a vingt ans, et vice-présidente suisse jusqu'à 1977. Avec elle disparaît une figure lausannoise qui a beaucoup fait, en toute discrétion, pour les femmes de cette ville. Son attitude clairvoyante, courageuse et amicale sans complaisance, a aidé plus d'un membre du club. Elle a su démontrer par sa chaleur humaine et la sagesse de ses conseils, ce que pouvait être l'amitié vraie et la solidarité entre femmes, sans verser dans l'extrémisme.

Cl. Meylan

Jura

Des Bâloises à Delémont

A sa demande, la section de Bâle de la STAKA a fait plus ample connaissance avec le canton du Jura et avec les Jurassiennes. Le 30 août, la section bâloise était reçue à Delémont. Mme Valentine Friedli, députée au parlement, entretint l'auditoire du sujet : « Le nouveau canton vu par une femme parlementaire » ; Mlle Marie-Josèphe Lachat présenta le Bureau à la condition féminine. Une discussion intéressante suivit les exposés. Puis on prit le thé en profitant d'échanger des propos entre Bâloises et Jurassiennes. La journée se termina par une visite du Musée d'histoire.

Correctrice d'imprimerie

Mme Denise Gury de Delémont a subi avec succès l'examen de correctrice d'imprimerie. Elle est la première femme dans le Jura à exercer professionnellement ce métier.

Expressions artistiques femmes

Une importante manifestation s'est déroulée à Delémont du 5 au 28 septembre. Elle fut organisée par l'Atelier 76, le Groupe femmes, la commission du Bureau à la condition féminine, l'AFDJ, le ciné-club de Delémont et le Groupe d'action tiers-monde.

Une exposition de peinture présentait les œuvres de sept femmes peintres du Jura : Liuba Kirova, Rose-Marie Zuber, Zéline Kohler, Michèle Hängi, Marlyse Schmid, Maryse Linder, Esther Lisette.

Une exposition de tapisseries et bijoux réunissait Malou Colombo, Sylvie Aubry et Isabelle Guenat.

Une exposition de photographies était consacrée à Simone Oppliger, Eddie Hängi, Jeanne Chevalier et Danny.

Des illustrations et dessins étaient présentés avec la collaboration de Michèle Katz, Jocelyne Pache et Bettina Truninger. Enfin, une autre exposition sur le thème « Femmes d'outre-mer au labeur » a été montrée grâce à Agathe Salina qui fut durant de nombreuses années responsable de la formation des femmes en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour le compte d'organisations internationales.

Au théâtre, on vit « Solange et Marguerite » par le Théâtre des Osses, dans une mise en scène de Gisèle Salin, avec Véronique Mermoud et Nicole Dié dans la distribution.

Au cinéma, le film « Les rendez-vous d'Anna », réalisé par Chantal Ackermann. Une discussion-débat a été organisée avec la réalisatrice. En musique, signalons le récital de jazz d'Irène Schweitzer, tandis que Michèle Manceaux, journaliste et écrivain, s'est entretenue avec le public au cours d'un exposé-débat.

Une si belle affiche ne pouvait qu'être couronnée de succès. Ce fut le cas. Et l'occasion de redire que les femmes manifestent un intérêt évident pour des activités culturelles et artistiques de haute tenue. **ams**

Genève

Femmes pour la Paix

Le premier septembre une délégation de Femmes pour la Paix comprenant des représentantes d'Allemagne, de Hollande, de France, d'Autriche et de Suisse, menée par la dynamique fondatrice Aline Boccardo, a été reçue par le président de la conférence internationale sur le contrôle de l'application du traité de non prolifération des armes nucléaires. Elles ont ensuite tenu une conférence de presse au Centre œcuménique des Eglises et participer à une méditation organisée par la communauté des sœurs de Grandchamp. Elles ont distribué un tract rappelant que chaque minute 40 enfants meurent de faim et que chaque minute nous dépensons 1 million de dollars pour l'armement. Nous disons : NON à la folie de l'escalade de l'armement nucléaire.

L'artisane

L'Association genevoise qui groupe des femmes artisanes (céramiques, émaux, bijoux, tissages, batiks, mosaïques, papier à la cuve...) expose cette année à l'Orangerie du Jardin botanique du 20 septembre au 12 octobre. Aller visiter cette exposition, c'est joindre l'artisanat à la nature.

Salon du consommateur et de la consommatrice

C'est dans le parking de Plainpalais que se tiendra, milieu janvier, ce premier salon où l'on pourra rien acheter mais recevoir des explications sur tout. Naturellement la FRC (Fédération romande des consommatrices) y aura son stand. Curieux simplement que ce salon aille se loger dans un parking !

Valais

Les retrouvailles de Martigny

C'est le vendredi 10 octobre, à 18 h. 15, en la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny, qu'auront lieu les rencontres féminines 1980, organisées par le groupe d'étude pour la coordination des associations intéressant les femmes valaisannes.

Mme Dr Irmi Rey-Stocker, médecin-chef du service d'obstétrique et de gynécologie de l'hôpital de Sierre et agrégée de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, parlera de « La femme aujourd'hui, comment assumer les différentes étapes de la vie ».

La conférence sera suivie d'un échange de vues entre les responsables et les membres des diverses associations féminines, lors du vin d'honneur offert par la municipalité.

Femmes, Rencontres, Travail

Née au printemps, lors de l'assemblée constitutive du mois d'avril et portée sur les fonds baptismaux par sa présidente, Gabrielle Nanchen, l'Association Femmes, Rencontres, Travail se développe de façon réjouissante.

Au cours de l'été, régulièrement, chaque jour, sont parvenues adhésions et cotisations, dons et encouragements. De la plaine et de la montagne, des villages et des villes s'annoncent les membres.

Les commissions et le comité s'efforcent, à l'aide des résultats de l'enquête et des discussions des groupes de travail, de définir les besoins et d'y apporter les réponses souhaitées.

Il semble que le « retravail » ne soit qu'un des aspects de la question, urgent pour quelques-unes, secondaire pour d'autres. Mais chez toutes, évident, un besoin de dialogue et d'échanges, un désir de participer ensemble à un projet commun.

La femme que la société a trop longtemps confiné à son ménage, n'est-elle pas aussi un être sociable ?